



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E195088

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2026

ÉDITÉ LE 24/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURCOING 2010B00358

Siret : 520 004 995 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3055355-0

Assurance Responsabilité Travaux :

VHV FR13-RCD24P00899

Assurance Responsabilité Civile :

VHV FR13-RCD24P00899

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/02/2025

Raison sociale : N & S RENOVATION

36 RUE VICTOR RENARD
59000 LILLE

Téléphone : 09 84 41 37 22

Portable : 0650693648

Site Internet :

E-mail : nsrenovation@gmail.com

Responsabilité légale :

HAMMOUCHI SOUHAIL GÉRANT / HAMMOUCHI SOUHAIL GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	20/11/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/05/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	20/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	18/05/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/11/2024
o Isolation des combles perdus	20/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	20/11/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.